



Pour nourrir le Sénégal.

misons sur les exploitations familiales et appuyons les!

Actualités du CNCR – décembre 2017

Co organisation par le CNCR d'un Atelier régional des organisations paysannes et recherche agricole pour le développement



Du 08 au 10 décembre 2017, s'est tenu à Dakar, au Sénégal, "*l'Atelier régional des Organisations paysannes et Recherche agricole pour le Développement*".

Cet atelier régional, organisé par le Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) en partenariat avec sa plateforme nationale le CNCR et ses partenaires PAEPARD et CORAF avait pour objectif de contribuer au renforcement d'un partenariat entre les Organisations Paysannes et la Recherche

Agricole pour le Développement en partant d'un processus guidé par la demande en vue d'une meilleure valorisation des résultats de la recherche, des technologies et innovations. Il a rassemblé une cinquantaine de participants parmi lesquels les plateformes nationales membres du ROPPA, la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC) et les Services étatiques et Institutions de Recherche.

Cette rencontre s'inscrivait dans un contexte particulier où le ROPPA vient de produire son premier rapport (2016) de l'Observatoire des Exploitations Familiales (OEF) qui fournit notamment des informations sur le suivi de la campagne agricole et les dynamiques des exploitations familiales ainsi que sur le suivi des dispositifs d'appui conseil paysan et sur la veille sur les politiques publiques des EF. En sa qualité de Secrétaire Général du ROPPA, Monsieur Nadjirou Sall, Président du CNCR a tenu à préciser devant les journalistes que ce rapport a permis de mettre en exerce 09 préoccupations majeures qui constituent des questions d'interpellation pour la Recherche. Il s'agit entre autres : *Quel modèle d'agriculture faut-il promouvoir (agriculture Familiale/agri industrielle) ? Comment renouveler les ressources naturelles et anticiper sur les changements climatiques ? Comment renforcer la contribution du ROPPA à la définition et la mise en œuvre des politiques ?*

Quatre résultats majeurs ont été obtenus à la suite de trois jours d'intenses échanges : (i) le rapport de l'OEF a apporté du contenu au cadre de dialogue, (ii) les contours du cadre de dialogue ont été conjointement définis (iii) un engagement commun à faire vivre le cadre de dialogue permanent a été pris (iiii) une feuille de route pour concrétiser l'engagement a été déclinée. Aussi, à la question de savoir quel **modèle d'agriculture** faut-il promouvoir ? (agriculture Familiale/agri Industrielle), les participants ont réaffirmé la nécessité de confirmer le choix du modèle agriculture familiale. Une telle option se justifie par le fait que 80% de la nourriture est produite par les exploitations familiales, aussi un tel choix pourrait permettre une meilleure orientation des politiques des différents secteurs et des financements vers la majorité mais aussi et surtout une meilleure coordination des interventions de l'Etat, OP, des ONG, de la Recherche, des Partenaires Techniques et Financiers et des Collectivités Locales.

Mission de partage et d'expérimentation par le CNCR de sa grille d'analyse des projets d'investissements à incidence foncière dans la zone d'exploitation minière (Kédougou).

Du 11 au 13 Décembre, le CNCR a envoyé une mission dans la région de Kédougou (zone d'exploitation minière) pour partager et expérimenter sa grille d'analyse des projets d'investissement à incidence foncière. Avec l'appui de la FAO, cet outil d'analyse est conçu par le CNCR à la lumière des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers relatifs aux terres, aux pêches et aux forêts.



La mission, accompagnée de points focaux du CNCR dans cette localité et des membres de l'ONG locale KEOH,

partenaire d'Action Aid Sénégal (membre du comité de pilotage des directives volontaires) a d'abord effectué une visite de terrain toute la journée du 11 décembre dans les sites d'exploitations minières notamment à Sabodala, à Khossanto et à Wassa. Cette visite a permis de discuter de la problématique foncière de cette zone avec les élus locaux notamment le Maire de Khossanto, certains chefs de village et les Responsables des sociétés minières de Sabodala Gold et Rand Gold.

Un atelier de 2 jours (du 12 au 13 décembre) a été tenu dans le CDEPS de Kédougou en présence du Gouverneur de la Région qui a bien voulu présidé la cérémonie d'ouverture.

L'Atelier a permis aux participants de discuter de la problématique foncière et recueillir les recommandations des différentes parties prenantes. Ainsi, en répondant aux questions qui sont contenues dans la grille, les participants ont d'abord relevé beaucoup de dégâts liés à l'exploitation minière. Ils ont déploré le fait de ne pas connaître les superficies exactes de terres attribuées aux sociétés minières car disent-ils de plus en plus il y a des déplacements de villages. Seuls les 200.000 ha du démarrage en 2002 sont connus. Ils ont en outre regretté la restriction de l'espace agricole dans cette zone qui pourtant avait jadis une vocation agricole. Par ailleurs, un manque de participation réelle au développement de cette localité par ces

sociétés minières alors qu'on assiste à la destruction de l'environnement avec la déforestation massive, la survenance de maladies qui touchent les enfants ont été dénoncées.

Toutefois, sur ces différentes interpellations, le représentant de la société minière Sabodala Gold Opération (SGO) se veut rassurant en informant de l'existence d'un département Environnement et relation communautaire au sein de la SGO qui se charge des questions environnementales et l'implication des services techniques déconcentrés de la région de Kédougou. Sur le plan socio-économique, le représentant de la SGO a relevé que cette société réalise beaucoup d'œuvres sociales dans le cadre de sa politique de RSE notamment par la création d'emplois locaux, l'aménagement de périmètres maraichers pour les femmes et une pépinière. Mais de telles déclarations sont réfutées par les participants qui jugent très faibles les actions sociales faites par les sociétés minières présentes dans la région.

Après avoir procédé à ce diagnostic, les participants à cette rencontre ont formulé des recommandations. Il s'agit notamment de délimiter l'espace attribué aux sociétés minières et de libérer les couloirs en vue de les mettre à la disposition de l'orpillage traditionnel ; d'impliquer les élus locaux et la Société Civile dans le processus d'octroi des licences d'exploitation; de reconnaître la légitimité de ces populations sur ces terres; de prendre en compte le droit coutumier des populations dans la réforme foncière encours etc. Ils ont en outre salué la conception de cette grille d'analyse par le CNCR et considèrent qu'elle constitue un moyen efficace d'éveil des consciences qu'il faut vulgariser. Le CNCR s'est engagé à maintenir ce cadre de dialogue entre les différentes parties prenantes.

La société civile et les organisations paysannes valident leurs propositions sur la formulation du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN).



Le 11 Décembre dernier, le GDSP a tenu un atelier de validation de ses propositions. Cet atelier est l'avant dernière étape du processus de construction des propositions des OP et de la Société Civile dans le cadre de l'élaboration du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (**PNIASAN 2018-2022**). L'objectif était sur la base des propositions émises lors des

consultations locales, de partager la synthèse de ces propositions avec les membres du GDSP en vue de les valider.

De telles propositions sont articulées autour de 4 programmes à savoir :

1. Programme d'Appui et Accompagnement du GDSP dans la socialisation, le suivi, l'animation du dialogue politique autour de la mise en œuvre du PNIASAN et des politiques publiques

2. Programme d'accroissement et de préservation des bases productives des systèmes de production agro sylvo-pastorale et halieutiques
3. Programme de promotion d'une gouvernance inclusive pour une gestion durable des ressources foncières, pastorales et halieutiques
4. Le Programme de développement de système alimentaire basé sur la promotion des produits locaux.

L'atelier a regroupé tous les membres du GDSP venant des différentes régions ainsi que les partenaires qui l'accompagnent notamment Afica Lead, le Projet d'Appui aux politiques Agricoles (PAPA). Dans son mot d'ouverture, le Secrétaire Général du CNCR, Monsieur Ahmadou Moukhtar Mbodj a rappelé que le GDSP a entrepris de se mobiliser à travers le plaidoyer pour des investissements qui améliorent durablement les capacités des Exploitations Familiales, fortes de tous ses acteurs, à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création d'emplois et de richesses aux différents niveaux et dont la gouvernance est inclusive, transparente et équitable. Il a par ailleurs précisé que le plaidoyer préconisé par le GDSP n'est ni un mur de lamentations sur le sort des exploitations familiales, ni une tribune contre les autres formes d'agriculture. Ce plaidoyer s'appuie plutôt sur une réflexion stratégique articulée autour de questions centrales dont l'impact des réponses apportera des solutions à cette problématique qu'est l'investissement agricole.

Après cette validation en interne, le GDSP compte finaliser ses propositions dans un document qui sera partagé avec les autres parties prenantes à savoir les Ministères, les partenaires techniques et financiers et les médias.

Tournée de visite terrain dans le cadre de la finalisation du projet PQDI 2

Dans le cadre du projet de « *renforcement des capacités de jeunes sénégalais (femmes et hommes) à l'entrepreneuriat et aux métiers avicoles* », mis en œuvre par le CNCR, l'ENSA et le CECI, des visites de terrain d'une équipe conjointe du CNCR, du CECI et d'un représentant du Collège des jeunes ont été effectuées dans certaines localités du pays notamment à Kédougou, Ziguinchor, Louga, Saint-Louis, et Richard-Toll, Dakar dans la période du 04 au 20 Décembre 2017.



Le principal objectif de cette tournée était d'évaluer globalement le projet et de s'assurer que les prochaines activités seront réalisées dans les délais afin que le projet soit bouclé au moment prévu. Cette tournée a été également mise à profit pour recueillir des informations nécessaires à la rédaction du document de capitalisation ; de faire le suivi pour favoriser l'appropriation du projet par la Fédération des Acteurs de Filière Avicole du Sénégal (FAFA, qui est membre du CNCR) et le Collège des Jeunes du CNCR.

Pour rappel, les principaux objectifs de cette deuxième phase de ce projet sont: le financement de 30 projets à partir du fonds de 20.000.000 de FCFA; la signature de partenariats avec deux

institutions de financement pour favoriser l'obtention de financement et l'installation durable des jeunes; l'implication des collectivités et des élus pour mieux résoudre la problématique liée au foncier; la mise sur pied des programmes de mentorat et d'appui conseil et la rédaction d'un document de capitalisation.

La visite de terrain a permis de constater que dans le cadre de ce deuxième financement tous les jeunes sont en activité et s'en sortent globalement bien avec des tendances de production qui tournent autour de 800 poulets. On note également chez les jeunes, une maîtrise des coûts de production qui ont baissés, une bonne application des techniques apprises et un développement de solidarité entre eux. Toutefois, on observe un problème d'espaces, ce qui a pour effet de ralentir leurs activités. D'ailleurs, dans le cadre de l'exécution du deuxième financement, il est prévu de résoudre cette problématique.

Pour rappel, 16 nouveaux projets présentés par des jeunes qui n'avaient pas bénéficiés du premier financement ont été financés au mois d'octobre 2017.

Pour permettre aux jeunes bénéficiaires d'accéder à des financements plus durables, des discussions sur de possibles partenariats sont entamés avec le FADSR, le PAMECAS et le PAPEJF. Aussi, pour une meilleure synergie, le déroulement du programme de mentorat est confié à la FAFA.

Participation du CNCR à l'Atelier international de clôture du projet WAW sur le Suivi de la diversité et des transformations structurelles des exploitations agricoles



Le CNCR a participé à l'Atelier international de clôture du projet WAW sur le **Suivi de la diversité et des transformations structurelles des exploitations agricoles pour améliorer la formulation de politiques et le conseil agricole à travers une typologie des EF** qui s'est tenu du 19 au 20 décembre à Rome au siège du FIDA.

L'Atelier a réuni les différents acteurs institutionnels et opérationnels ayant participé à la mise en œuvre des activités du projet dans chacun des pays concernés (Sénégal, El Salvador, Tunisie, Madagascar, Niger et Vietnam).

Les objectifs étaient d'évaluer les résultats de la phase pilote du projet, d'identifier les principales difficultés et d'échanger sur la mise à l'échelle du projet dans les pays pilotes ainsi que de la réplique potentielle de l'initiative dans les autres pays.

Le CNCR, en sa qualité de partie prenante du processus du projet au Sénégal et membre du comité technique, a présenté son système de suivi des EF qui repose sur un dispositif paysan de suivi et un certain nombre de principes et d'étapes à garantir pour sa durabilité. Le dispositif paysan de suivi est constitué d'animateurs endogènes et un leader point focal de la fédération membre. Les principes tournent autour de la garantie du suivi et du portage politique au niveau de la plateforme nationale ; l'appropriation de la vision et de l'outil ainsi que des types d'information que l'on peut tirer ; la garantie du suivi et du portage au sein de la

fédération membre de la plateforme nationale. Les étapes quant à elles résident d'abord dans la formation des animateurs sur l'outil de collecte, ensuite la collecte d'information auprès des Exploitations Familiales suivie de leur restitution et enfin le traitement et l'analyse des infos collectées et enfin la restitution et la validation de la production de connaissances.

Les discussions ont aussi tourné autour de l'intérêt de collaborer avec le WAW et la nécessité de poursuivre et de consolider cette initiative. Pour cela, chaque partie prenante a présenté son programme et sur cette base des pistes de collaboration ont commencé à être identifiées.

En perspectives, la dynamique au Sénégal mettra l'accent sur les points suivants : la consolidation du système de suivi des Exploitations agricoles de référence de la région de Ziguinchor, le travail de caractérisation et modélisations des cas types à Ziguinchor, le partage des résultats au niveau local et national, l'extension du processus dans les autres régions du Sénégal et enfin une étude sur les transformations des exploitations agricoles au Sénégal (trajectoire) des EF.

Au niveau régional, sous le leadership du ROPPA, il est envisagé de tenir un atelier de présentation de l'expérience du Sénégal et du Niger qui sera suivi d'une réflexion sur une stratégie d'extension de l'initiative dans d'autres pays membres du ROPPA.

Forte mobilisation du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS) à travers une série d'actions pour la poursuite de la réforme foncière.

Du côté de la société civile Sénégalaise, la messe est déjà dite, il n'est plus question de perdurer dans la léthargie qui caractérise le processus de réforme foncière depuis quelque temps. Ainsi, après une forte mobilisation les 3 et 4 Novembre 2017 à Thiès qui avait réuni agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, représentants d'ONG, d'OP, d'organisations de femmes et de jeunes, d'experts fonciers, d'élus locaux, des membres du Conseil



Economique Social et Environnemental, le mois de décembre a été également très intense en termes d'activités pour échanger sur les questions de gouvernance foncière et sur le processus de réforme. C'est ainsi que le comité technique du CRAFS s'est réuni le 9 Novembre au siège social du CNCR pour d'abord évaluer l'atelier de Thiès et dégager quelques actions prioritaires permettant de relancer le processus.

Sous l'impulsion du CNCR qui assure le secrétariat, le CRAFS a par ailleurs organisé du 11 au 12 Décembre 2017 à Keur Moussa dans la région de Thiès un atelier de réflexion méthodologique pour l'élaboration d'une contribution à la législation foncière et l'opérationnalisation de la feuille de route qui a été déclinée depuis l'atelier du mois de novembre. Ainsi, 4 nouveaux objectifs ont été assignés au CRAFS : renforcer et consolider le CRAFS ; Promouvoir la relance et la finalisation du processus de réforme foncière ; Renforcer l'accompagnement des communautés locales pour une sécurisation de leurs droits fonciers et enfin soutenir les collectivités pour l'amélioration de la gouvernance foncière

locale. Pour y parvenir, le CRAFS a élaboré un plan d'action qui est décliné en 4 axes d'intervention avec des lignes d'actions prioritaires, il s'agit de : la réflexion stratégique et construction d'argumentaires, de positions et de propositions, renforcement de capacités des acteurs locaux pour une promotion de la bonne gouvernance des ressources naturelles, veille/mobilisation/soutien aux acteurs dans la lutte contre l'accaparement des terres et dialogue politique.

Dans le déroulement de ce plan d'action, un point de presse a été tenu le 23 décembre dans les locaux du CNCR. Cette rencontre avec les journalistes a été une occasion pour les leaders du CRAFS de lire à nouveau leur déclaration qui rappelle au chef de l'Etat les innombrables efforts et sacrifices qui ont été consentis pour faire arriver à ce processus de réforme un niveau jamais atteint précédemment et l'invite par ailleurs à continuer la réforme tout en tenant compte des points de divergence qu'il y a entre la Société Civile et la Commission de réforme notamment sur l'attribution de droits réels sur le domaine national. Ce qui n'est point une aspiration des populations en milieu rural.

Voir Déclaration CRAFS sur ce lien : <http://www.cncr.org/fr/espace-multimedia/revues-de-presse/declaration-du-cadre-de-reflexion-et-daction-sur-le-foncier-au>

Le Collège des femmes du CNCR travaille de façon vigoureuse à la promotion des produits locaux



Conscient de l'important rôle des femmes rurales dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires, le Collège des femmes du CNCR a ouvert un vaste chantier sur la promotion de la consommation de nos produits locaux.

Cette ambition du collège des femmes du CNCR est en phase avec le défi économique actuel du CNCR, les orientations du Plan Sénégal émergent (PSE), les options du

ROPPA pour une africaine nourricière. Elle est également en parfaite conformité avec l'ambition du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnel dans le Sahel (P2RS), partenaire du ROPPA pour contribuer à l'éradication des causes structurelles des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës et chroniques en aidant les ménages vulnérables à accroître leurs revenus, à accéder aux infrastructures et aux services sociaux de base, et à construire un patrimoine permettant de renforcer durablement leurs moyens d'existence.

C'est pour concrétiser cette ambition que le CNCR, sous l'égide du Collège des femmes a élaboré une stratégie paysanne de plaidoyer pour la promotion de la consommation des produits locaux. Ce processus a été mené suivant une démarche participative pour une bonne valorisation des expériences des membres du Collège des femmes. Pour faciliter cet exercice, le CNCR a mobilisé une personne-ressource qui a valorisé plusieurs rencontres de

consultation du Collège des femmes et des échanges avec les responsables du CNCR pour définir les orientations de la stratégie. La stratégie repose sur sept axes qui portent sur: (i) *l'information et communication sur les enjeux de la consommation des produits locaux*; (ii) *la mise en place et la consolidation des initiatives paysannes d'approvisionnement de marchés de proximité*; (iii) *le renforcement de la visibilité des produits locaux primaires ou transformés*; (iv) *la promotion de la mise en marché collective des produits locaux*; (v) *la promotion de la qualité des produits locaux primaires*; (vi) *la promotion de la qualité des produits locaux transformés* et (vii) *plaidoyer sur les politiques*.

Après la validation de ce plan depuis le mois d'Octobre, un atelier de formation des formatrices et animatrices a été tenu à Thiès du 19 au 22 Décembre. A la suite de cela, deux ateliers de démultiplication de ces expériences ont été simultanément tenus à Tivaouane et à Kaolack du 26 au 28 Décembre. Actuellement, le Collège des femmes avec le soutien du CNCR est à pied d'œuvre pour la recherche de financement pour sa mise en œuvre.

Bilan mitigé des résultats de la campagne agricole 2017/2018 révélé par les points focaux de la Cellule Communication du CNCR

Le CNCR a tenu un atelier avec ses points focaux Communication sur les résultats de la campagne agricole 2017-2018. Beaucoup de renseignements sur la campagne ont pu être collectés. Pour l'arachide, on note une bonne production dans plusieurs zones du fait d'une bonne pluviométrie et de semences de qualité, le rendement moyen à l'hectare est estimé à 700 et 800 kg. 85% des efforts pour atteindre ce niveau de production assez



satisfaisante pour l'arachide ont été fournis par les paysans. COPEOL-Sénégal dans le cadre d'un partenariat avec ASPRODEB avait consenti à 30.000 producteurs et productrices membres de ASPRODEB dans les régions du bassin arachidier un prêt de 1 milliard 500 millions de FCFA au taux d'intérêt de 0% pour acheter 6 000 tonnes d'engrais et 3 000 tonnes de semences certifiées. De tels efforts ont permis aux membres et quelques communes non membres du Groupe ASPRODEB d'avoir des rendements avoisinants 800 et 900 kg /ha. En ce qui concerne la commercialisation, on observe que dans les régions du bassin arachidier, peu de seccos sont ouverts à côté des 210 points de collecte ouverts par ASPRODEB-COPEOL. De même dans la région de Diourbel, 23 points de collecte sont fonctionnels sur 121, soit 19%. A Fatick, une situation identique est signalée.

Pour le mil, les producteurs révèlent une mauvaise production dans certaines parties du pays notamment dans la région de Diourbel. Pour l'apiculture : 3500 tonnes de miel et 700 tonnes de cire cette année. Toutefois la demande locale n'est pas encore satisfaite. Pour l'élevage, nos points focaux ont renseigné à nouveau une absence de pâturage dans la zone nord du pays dû à un déficit de pluviométrie et cela occasionne une transhumance anticipée et une période

de soudure qui va s'allonger de 2 à 3 mois. En outre, les éleveurs déplorent un réel problème de commercialisation avec l'ouverture des frontières qui est à l'origine d'une vente à perte du bétail pour assurer les besoins sociaux.

Différentes recommandations ont été formulées par nos points focaux. On peut, entre autres noter l'invite à l'Etat de déployer les financements pour la commercialisation de l'arachide qui commence à être bradé par les agriculteurs. Par ailleurs, ils ont conseillé aux producteurs qui disposent d'une bonne production cette année de penser à prévoir des réserves personnelles en vue d'une bonne préparation de la campagne à venir. Aussi, ils lancent un appel à l'Etat pour prévoir des vivres de soudure dans les zones sinistrées et suggèrent aux organisations de producteurs à assurer une très bonne distribution de cette aide. Par ailleurs, ils demandent à l'Etat de rectifier l'année prochaine le retard noté cette année dans la mise en place de l'engrais. Les pêcheurs quant à eux, encouragent l'Etat à mieux intensifier le repos biologique et les dotations en matériels de pêche tout en procédant également à l'application des dispositions du nouveau code de la pêche. De leur côté, les apiculteurs sollicitent un appui pour mieux renforcer la formation en vue de passer de l'apiculture traditionnelle à l'apiculture moderne.

Ces informations collectées consolideront l'argumentaire de plaidoyer du CNCR et alimenteront aussi l'observatoire de suivi des exploitations familiales du Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

Concertation entre les différentes catégories d'acteurs pour la consolidation du consensus dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal (PDIDAS)



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agri business au Sénégal (PDIDAS) un travail important a été fait dans le processus de mise à disposition de terres auprès des villages et des communes, conduisant à l'octroi de 19 364 hectares d'offres foncières nettes de manière volontaire par les communautés dans les 9 communes d'intervention des régions de Saint-Louis et de Louga. Toutefois,

la mise en œuvre du schéma foncier qui devait aboutir à l'octroi de baux emphytéotiques aux communes et des sous-baux aux investisseurs n'a pu être menée à terme en raison de l'absence du sous-bail dans l'arsenal juridique du Sénégal causée par le retard du processus de réforme foncière. C'est ainsi que l'Etat du Sénégal et la Banque Mondiale sont parvenus à un accord consistant à l'octroi de «délibération sécurisée» comme mode de transaction foncière des Dossiers d'appels à projets.

Toutes ces péripéties ont été suivies par la société civile à travers l'Observatoire National sur la Gouvernance Foncière qui a eu comme zone test les Collectivités Locales d'intervention du PDIDAS à cause de l'importance des enjeux liés au modèle foncier développé par le projet et

qui est censé influencer la réforme foncière si l'expérience est concluante. Ainsi, beaucoup d'activités ont été menées par cet Observatoire afin de promouvoir une démarche inclusive. Sous l'impulsion du CNCR qui assure le Secrétariat, l'ONGF a élaboré un rapport sur le PDIDAS et le contenu de ce rapport a été partagé avec l'ensemble des acteurs concernés lors d'un atelier tenu les 26 décembre 2017 à Saint-Louis. Cette rencontre avait réuni une trentaine de participants composés des représentants de l'UCP/PDIDAS, de la Firme de facilitation, du Collectif des Maires, les 9 points focaux communaux et les Organisations de la Société Civile membres du CRAFS. Elle a été une occasion pour l'ONGF de relever les points positifs et les manquements de ce projet.

Comme points positifs, on a noté : une démarche inclusive et participative avec une responsabilisation des acteurs locaux, un partenariat fécond avec la société civile, un appui aux communes de capacités opérationnelles en matière de gouvernance foncière (dotation équipements informatiques, agents fonciers, construction et équipement bureaux fonciers) ; une sécurisation foncière avec la délivrance massive de délibérations pour les communautés. Toutefois, l'ONGF observe plusieurs interprétations du projet par les populations qui n'ont pas une même compréhension sur la clé de répartition des terres aménagées, le traitement prévu pour les cédants, etc. Le retard enregistré dans la mise en œuvre du projet entraîne un sentiment d'inquiétude chez les populations et leurs élus qui se posent par ailleurs des questions sur le nouveau schéma foncier en particulier sur la délibération « sécurisée » et l'implication de la Direction des Impôts et Domaines dans la gestion du Domaine National.

Le rapport de l'ONGF sera finalisé avec une prise en compte des recommandations sorties de l'atelier et sera partagé dans un atelier national prévu en fin janvier regroupant les différentes catégories d'acteurs étatiques, Société Civile, Collectivités Locales ; populations et partenaires techniques et financiers.

Le CNCR apporte sa Contribution à la lutte contre l'émigration clandestine et les Changements Climatiques à travers des propositions et des actions concrètes.

Le CNCR apporte sa contribution à travers son collège des jeunes à la réflexion et aux actions concrètes sur les problématiques liées à l'émigration et aux changements climatiques qui touchent de plein fouet les pays africains et le Sénégal en particulier. Le collège des jeunes du CNCR, un espace de concertation pour la jeunesse paysanne Sénégalaise qui promeut depuis plusieurs années le retour massif des jeunes à la terre à travers notamment la revalorisation de l'identité paysanne ; l'amélioration durable des revenus des jeunes producteurs et de leurs cadres de vie, a organisé les 21 et 21 Décembre à Thiès un atelier d'échange et de sensibilisation sur : Migrations, Changements Climatiques et Emploi en milieu rural.



Cet atelier a permis d'échanger sur les causes et les conséquences de la migration et de dégager des pistes de solutions durables en partant des expériences fructueuses d'insertion des

jeunes en milieu rural. La rencontre qui a vu la participation de jeunes, membres du collège venant de l'intérieur du pays, des institutions en charge de cette problématique et des organisations de la Société Civile a permis de débattre sur des thèmes clés liés aux Changements climatiques et migrations, aux modèles réussis d'insertion des jeunes en milieu rural, aux conditions et modalités pour freiner l'émigration et réussir l'insertion des jeunes en milieu rural.

Pour le CNCR, cette problématique majeure de la migration des jeunes en particulier l'émigration clandestine ne peut trouver une solution durable qu'avec la définition d'une stratégie nationale qui mobilise les différents acteurs notamment l'Etat, les collectivités locales, les chercheurs, les bailleurs, les ONG, les OP, les jeunes, les Entreprises Privées, la société civile, les Employeurs etc. **Le Projet innovant de mise en place d'un centre incubateur de développement des métiers avicoles a été donné en exemple pour avoir rassemblé de toutes ces catégories d'acteurs précitées.** Ce projet a permis à 100 jeunes issus des 14 régions du pays avec plus de 48% de femmes de se former aux métiers avicoles et de s'installer comme entrepreneurs. Cette expérience citée en modèle d'insertion, a été capitalisée et partagée dans plusieurs pays de la CEDEAO. Une feuille de route pour la mobilisation des différentes catégories d'acteurs afin de mettre en œuvre une stratégie commune d'intervention est élaborée.

En brèves :

- Du 12 au 15 Décembre : Participation du CNCR à l'atelier régional du Bilan Stratégique du ROPPA
- Du 04 au 05 Janvier le CNCR a tenu son Conseil d'Administration à son siège